

## Ville de Pierre Bénite Pôle Education

1 rue Lucie Aubrac Tél: 04 78 86 69 00 dae@pierrebenite.fr

# ACTIVITES PERISCOLAIRES MUNICIPALES REGLEMENT INTERIEUR ANNEE SCOLAIRE 2017/2018

## AVENANT de juin 2017

En raison du changement des rythmes scolaires dès la rentrée 2017, avec le retour à la semaine de 4 jours, les temps périscolaires du soir proposés sont les suivants :

#### 16h30 fin de l'école:

l'enfant quitte l'école ou reste en activité



## **Maternelles**

#### 16h30 à 17h45

Temps libre animé

#### A 17 h15

Sortie possible

Poursuite du temps libre animé

<u>Inscription</u>: annuelle ou mensuelle Tarif: forfait de base annuel 15 €

### Elémentaires

#### 16h30 à 17h45

Temps libre animé

## A 17 h15

Sortie possible ou

Poursuite du temps libre animé ou études

Inscription: annuelle ou

mensuelle

Tarif: compris dans le forfait

de base de 15 €

#### 16h30 à 17h45

#### 2 soirs par semaine

. lundi, jeudi : école du Centre . mardi, vendredi : école Eluard

#### Temps libre puis A 16h45 Temps d'activités\*

Inscription: annuelle les activités changent par cycles Tarif: forfait annuel de 18 € à 53 € en fonction du quotient familial, en plus du forfait de base de 15 €

17h45 l'enfant part ou reste à la garderie suivante



## Entre 17h45 et 18h30

Garderie du soir

Inscription: annuelle ou mensuelle

Tarif: 1 € par jour réservé ou présence réelle

\*Ateliers proposés par les animateurs, ou les services municipaux de la Ville (Pôle Education, arts plastiques, musique,..), chaque enfant participera au cours de l'année à ces activités (les groupes sont établis par les référents de chaque école)